

**S**yndicat de traitement des déchets ménagers du **Sud-Est** Morbihan

# Rapport annuel **2008**

*sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés*



# Sommaire

## Présentation

- 1 - Le territoire du SYSEM
- 2 - L'organisation des compétences
- 3 - Les instances de décision
- 4 - Les outils de traitement
- 5 - Les évènements marquants de l'année

## Les Indicateurs Techniques

- 1 - Le tri des produits de collecte sélective
- 2 - L'élimination des ordures ménagères résiduelles
- 3 - La valorisation des déchets verts
- 4 - L'Ecosite de la Lande du Matz

## La Communication et l'Information

- 1 - La commission communication
- 2 - La CCSPL
- 3 - Les éditions du SYSEM
- 4 - Les évènements

## Les Indicateurs Financiers

- 1 - Résultat de l'exercice et endettement au 31 décembre 2008
- 2 - Dépenses du service
- 3 - Ressources du SYSEM

## Annexes

- 1 - Synoptique des flux de gestion des déchets sur le territoire du SYSEM en 2008
- 2 - Synthèse et répartition des matériaux collectés, valorisés et traités en 2008

Ce rapport d'activité, établi par le SYSEM en application de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales et du décret n°2000-404 du 11 mai 2000 du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, est destiné à l'information des membres de son comité syndical, puis à être transmis aux présidents des collectivités membres afin qu'ils puissent en faire rapport à leurs assemblées délibérantes et le tenir à la disposition du public aux sièges de leurs établissements.

Le présent rapport est également téléchargeable sur le site Internet du SYSEM : <http://www.sysem.fr>



# Présentation

- 1 - Le territoire du SYSEM
- 2 - L'organisation des compétences
- 3 - Les instances de décision
- 4 - Les outils de traitement
- 5 - Les évènements marquants de l'année



# 1 - Le territoire du SYSEM

Le SYSEM regroupe en janvier 2008 7 EPCI membres, représentant 70 communes pour 247 256 habitants\*



> A territoire constant, la population a évolué de : + 1,78%

\* Population DGF 2007 (fiche DGF 2008) : Population INSEE 2007 avec double compte + résidences secondaires. La population DGF, la plus représentative de la population réelle car tenant compte partiellement des variations saisonnières, sera utilisée pour l'établissement des ratios présentés dans ce document.



## 2 - L'organisation des compétences

Le **SYSEM** est un regroupement d' EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) : syndicats de communes, communautés de communes, communauté d'agglomération... en charge de la compétence «collecte des déchets».

### 2.1 Mission

Le syndicat a été créé en 2000, pour mettre en place et exploiter les outils de valorisation prévus par le plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés sur le sud-est du Morbihan.

### 2.2 Compétence

Le SYSEM assure les compétences liées au «traitement des déchets ménagers et assimilés».

- Il s'agit :
- du **tri** des déchets ménagers et assimilés en vue de leur valorisation ou de leur recyclage,
  - du **transport** des ordures ménagères collectées par les collectivités membres vers les centres de traitement,
  - de la **valorisation** et du **traitement** des déchets ménagers,
  - de la **valorisation des déchets végétaux**.

### 2.3 Financement

Les principales ressources du SYSEM sont assurées par les contributions de ses adhérents, qui répercutent les coûts de traitement aux usagers selon les modalités choisies par les collectivités (taxe ou redevance d'élimination des ordures ménagères).

Le coût de transport et de traitement est réparti uniformément sur l'ensemble du territoire du SYSEM.



## 3 - Les instances de décision

### 3.1 Le comité syndical

L'instance délibérante du SYSEM est le Comité Syndical, constitué de 24 délégués titulaires et 24 délégués suppléants, qui représentent tous les EPCI membres du SYSEM.



Gérard LAPRUN	Arradon
Maurice NICOLAZIC	Baden
Lucien MENAHES	La Trinité-Surzur
Josiane BOYCE	Le Hézo
Joseph CLOAREC	Monterblanc
Thierry EVENO	Saint-Avé
Jean-François DRAIN	Séné
Jean-Pierre RIVOAL	Trédion
Martine ALLAIN	Vannes
Georges ANDRE	Vannes
Anne CAMUS	Vannes
Gérard THEPAUT	Vannes



André PAJOLEC	Arzal
Yvon Bernard	Noyal-Muzillac



Gilles-Marie PELLETAN	Grand-Champ
René HUIBAN	Locmaria Grand-Champ



Gérard LABOVE	Arzon
Dominique PLAT	Saint-Armel



François HERVIEUX	Malansac
André FEGEANT	Beric



Joël BOURRIGAUD	Saint-Dolay
Yves BRIAND	Nivillac



Pierrick LELIEVRE	La Chapelle Gaceline
Pierre CASSEL	Saint-Martin-Sur-Oust

### 3.2 Le bureau syndical

Il est composé du Président, de 4 Vice-présidents, d'1 Secrétaire et de 5 membres



**André PAJOLEC**  
Président



**Lucien MENAHES**  
1er Vice-président



**Gérard LABOVE**  
2ème Vice-président



**Martine ALLAIN**  
3ème Vice-président



**François HERVIEUX**  
4ème Vice-président



**Joël BOURRIGAUD**,  
Secrétaire



**Maurice NICOLAZIC**  
1er membre



**Joseph CLOAREC**  
2ème membre



**G-M PELLETAN**  
3ème membre



**Pierre CASSEL**  
4ème membre



**J-F DRAIN**  
5ème membre



## 4 - Les outils de traitement

### 4.1 Les équipements actuels (appartenant au SYSEM ou mis à disposition par les EPCI)

#### 4 stations de transfert d'ordures ménagères résiduelles

- Le Prat à Vannes
- Le Pont du Loc'h à Locmaria Grand-Champ
- La Lande du Matz à Sarzeau
- L'Épine à Limerzel

#### 3 plates-formes de broyage de déchets verts

- Bonnervo à Theix
- La Lande du Matz à Sarzeau
- La Lande à Damgan



Station de transfert d'ordures ménagères résiduelles du Pont du Loc'h à Locmaria Grand-Champ



Plate-forme de broyage de déchets verts de Damgan

### 4.2 Les outils en cours de réalisation

- 1 centre de tri des produits de collecte sélective > mise en service prévue au printemps 2010
  - 1 Unité de Prétraitement Mécano-Biologique (UPMB) > mise en service prévue à l'automne 2011
- qui seront situés Espace Duplaix, dans la ZI du Prat à Vannes.



Vue du projet de centre de tri des produits de collecte sélective



Vue du projet de l'Unité de Prétraitement Mécano-Biologique



## 5 - Les événements marquants de l'année 2008

### 5.1 Les élections municipales

Suite aux élections municipales de Mars 2008, les instances du SYSEM, comité, bureau et commissions, ont été renouvelées.

### 5.2 L'enquête publique pour le centre de tri des produits de collecte sélective

L'enquête publique portant sur l'exploitation du centre de tri, s'est déroulée du 1er septembre au 1er octobre 2008, en mairie de Vannes. Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

### 5.3 Le recrutement d'un chargé de mission prévention et gestion des déchets

Julien GUEHO a été embauché en février 2008, comme ingénieur chargé de la prévention au sein du SYSEM. Il a pour mission outre la mise en oeuvre d'un programme local de prévention et de réduction des déchets ménagers, le renforcement de l'animation territoriale (concertation, communication et mobilisation des acteurs locaux).

### 5.4 La mise en place de la collecte des DEEE

En novembre et décembre 2008, 2 premiers EPCI débutaient la place du dispositif d'accueil des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques dans les déchèteries : la Communauté d'agglomération du Pays de Vannes (4 déchèteries : Elven, Theix , Tohannic à Vannes et Saint-Avé) et la Communauté de communes du Pays de la Roche-Bernard (1 déchèterie : Nivillac).



8



# Les indicateurs techniques

- 1 - Le tri des produits de collecte sélective
- 2 - L'élimination des ordures ménagères résiduelles
- 3 - La valorisation des déchets verts
- 4 - L'Ecosite de la Lande du Matz



# 1 - Le tri des produits de collecte sélective

## 1.1 Principe d'organisation des collectes sélectives sur le territoire du SYSEM

Collecte principale en tri-flux :

- verre en apport volontaire
- petits emballages en mélange en vrac ou en sacs
- journaux/magazines en vrac ou en sacs

Apport volontaire  
ou porte à porte  
selon le secteur

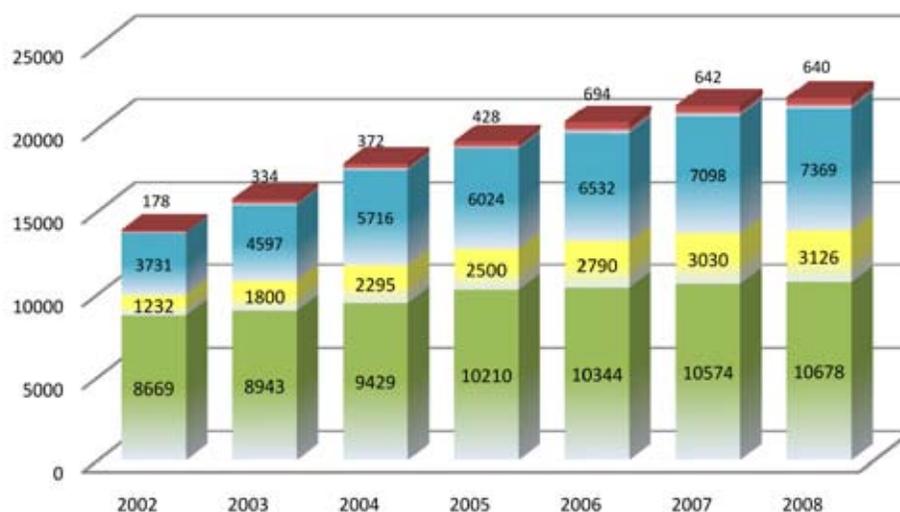
ainsi que :

- bouteilles en plastique en vrac (collecte en déchèteries ou écostations)
- cartons d'emballages ménagers collectés en déchèteries ou par collecte spécifique

La collecte du verre, des emballages et des journaux/magazines est assurée sur tout le territoire du SYSEM. Chaque organisme de collecte (EPCI) a conclu un contrat avec ECO-EMBALLAGES, lui garantissant une aide à la collecte et à la reprise des matériaux recyclables triés.

Le produit des collectes sélectives (à l'exception de la totalité du verre, d'une partie des journaux-magazines et de certains matériaux collectés par le SIVOM de La Gacilly) est confié au prestataire de tri du SYSEM : TriVannes - ZI du Prat à Vannes.

Evolution des collectes sélectives (en tonnes) de 2002 à 2008



## 1.2 Collecte et tri

Emballages hors verre	Tonnage collecté en 2008					Recyclable théorique selon caractérisations		Rappel 07	
	T1	T2	T3	T4	TOTAL	Tonnes	Ratio	Tonnes	Ratio
Communauté de communes du Loc'h	65	66	65	61	257	223	16,55	195	14,87
Communauté d'agglomération du Pays de Vannes	509	512	526	512	2059	1643	11,38	1609	11,32
Communauté de communes du Pays de Muzillac	74	85	102	66	327	246	12,41	256	10,48
SIVOM de Questembert et Rochefort en Terre	71	81	94	76	322	291	12,08	264	13,40
Communauté de communes de la Presqu'île de Rhuys	60	73	136	84	353	291	11,63	284	12,13
SIVOM de la Gacilly (1)	67	69	79	76	291	289	26,26	289	26,26
Communauté de communes du Pays de la Roche Bernard	37	38	42	40	157	143	15,03	134	14,78
<b>TOTAL Emballages</b>	<b>883</b>	<b>924</b>	<b>1044</b>	<b>915</b>	<b>3766</b>	<b>3126</b>	<b>12,64</b>	<b>3031</b>	<b>12,48</b>

(1) : 210 tonnes d'emballages légers triés au moment de la collecte par la benne spécifique, ne transitent pas par le centre de tri.

Journaux/magazines	Tonnage collecté et valorisé en 2008					Ratio	Rappel 07	
	T1	T2	T3	T4	TOTAL		Tonnes	Ratio
Communauté de communes du Loc'h	89	74	83	73	319	23,67	308	23,49
Communauté d'agglomération du Pays de Vannes	1195	1197	1165	1305	4862	33,69	4671	32,85
Communauté de communes du Pays de Muzillac	109	142	112	132	495	24,98	453	18,54
SIVOM de Questembert et Rochefort en Terre	162	169	165	180	676	28,06	672	34,10
Communauté de communes de la Presqu'île de Rhuys	96	123	131	101	451	18,02	456	19,48
SIVOM de la Gacilly (2)	68	95	72	78	313	28,44	305	27,71
Communauté de communes du Pays de la Roche Bernard (2)	53	66	68	66	253	26,59	233	25,69
<b>TOTAL Journaux/magazines</b>	<b>1772</b>	<b>1866</b>	<b>1796</b>	<b>1935</b>	<b>7369</b>	<b>29,80</b>	<b>7098</b>	<b>29,22</b>

(2) : Les JRM (Journaux Revues Magazines) ne sont pas confiés au SYSEM.

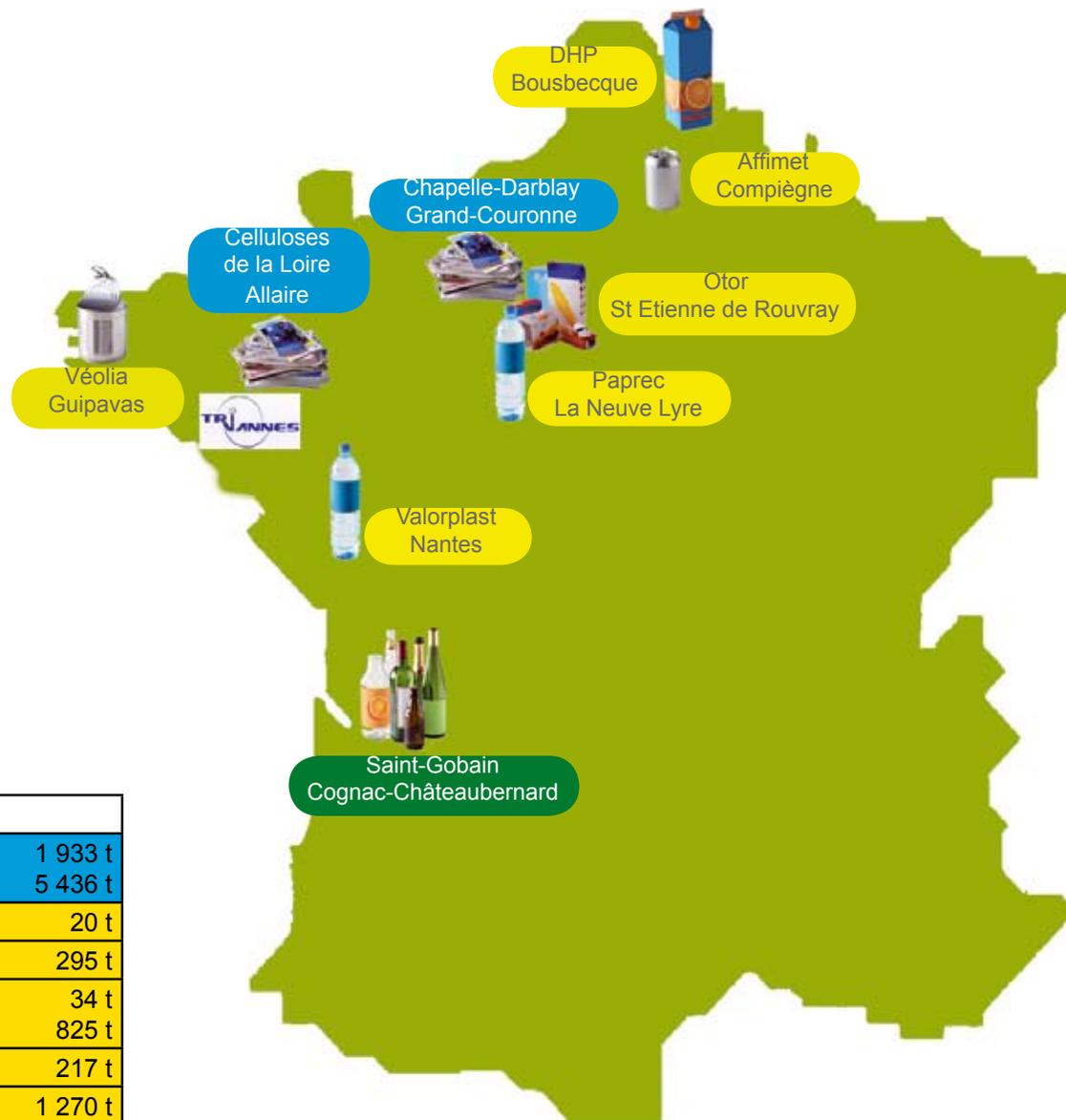
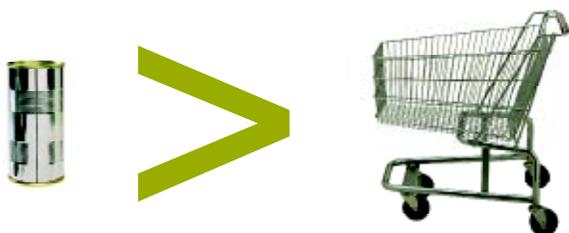
Verre (pour mémoire) données transmises par les EPCI	Tonnage collecté et valorisé en 2008			Ratio	Rappel 07	
	TOTAL	Ratio	Tonnes		Ratio	
Communauté de communes du Loc'h		543	40,29	542	41,34	
Communauté d'agglomération du Pays de Vannes		5433	37,64	5325	37,45	
Communauté de communes du Pays de Muzillac		1150	58,03	1089	44,57	
SIVOM de Questembert et Rochefort en Terre		1128	46,82	1137	57,70	
Communauté de communes de la Presqu'île de Rhuys		1384	55,30	1376	58,79	
SIVOM de la Gacilly		533	48,42	578	52,51	
Communauté de communes du Pays de la Roche Bernard		507	53,29	527	58,11	
<b>TOTAL Verre</b>		<b>10678</b>	<b>43,19</b>	<b>10574</b>	<b>43,53</b>	

Le verre, qui ne nécessite pas de tri, est expédié depuis les EPCI vers les filières de recyclage.



### 1.3 Destination des matériaux recyclables

Les matériaux d'emballages triés sont orientés vers les filières de recyclage agréées dans le cadre des contrats passés entre les collecteurs et des entreprises agréées par Eco Emballages, pour être transformés en matières premières secondaires, entrant dans la fabrication de nouveaux produits.



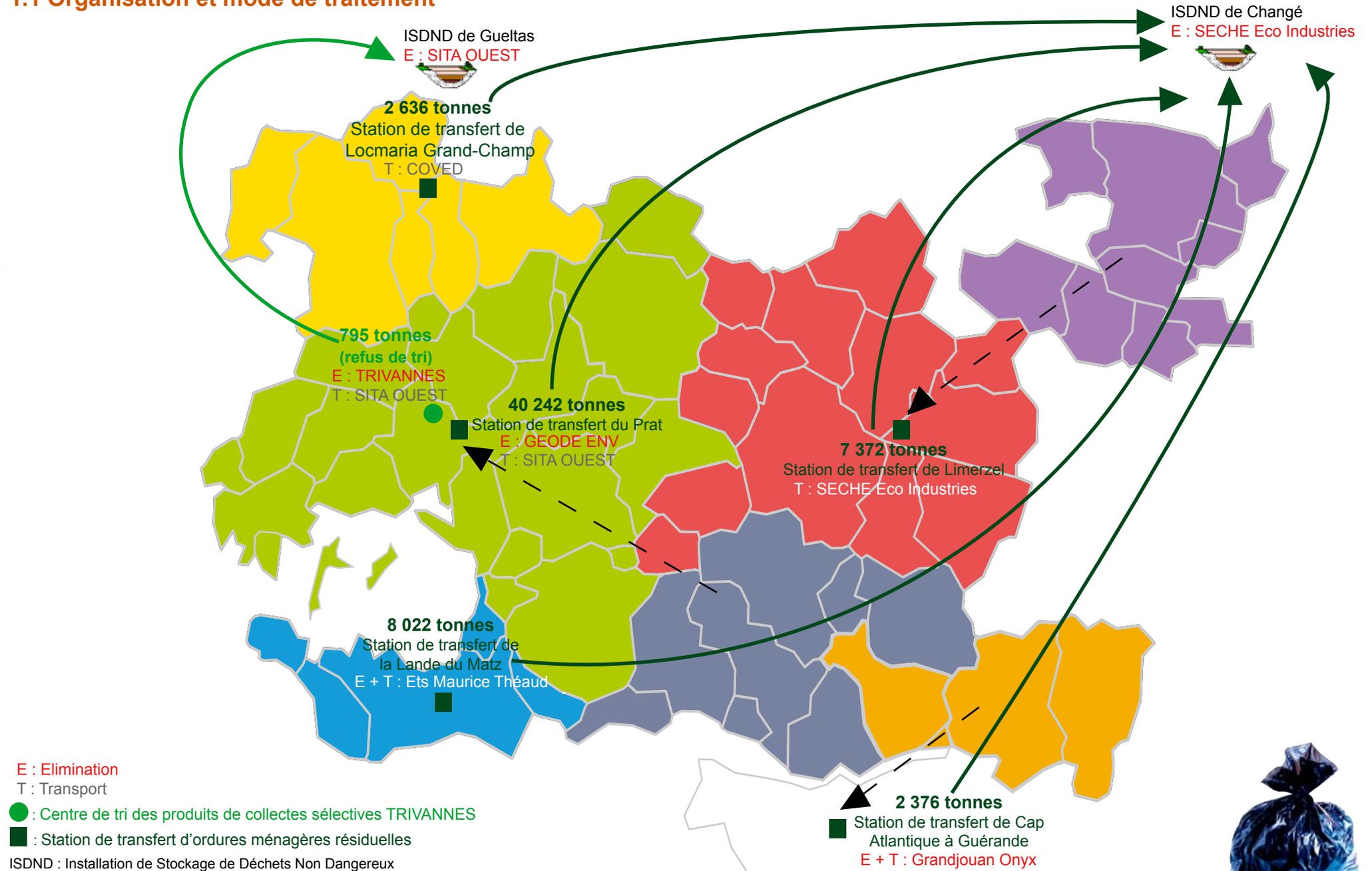
Tonnages livrés en 2008		
Papier	- Celluloses de la Loire	1 933 t
	- UPM Chapelle Darblay	5 436 t
Aluminium	- Affimet	20 t
Acier	- Véolia	295 t
Plastiques (PET et PEHD)	- Valorplast	34 t
	- Paprec	825 t
ELA (briques alimentaires)	- DHP	217 t
EMR (cartons)	- Otor	1 270 t
Verre	- Saint Gobain	10 678 t

NOTA : En 2008, 22 tonnes de sacs de collecte jaunes ou bleus ont été expédiées chez des repreneurs agréés (SITA Négoce et GDE) pour être transformés en granules PE (PolyEthylène) qui serviront à la fabrication d'objets en plastique recyclé.



## 2 - L'Élimination des Ordures Ménagères Résiduelles

### 1.1 Organisation et mode de traitement



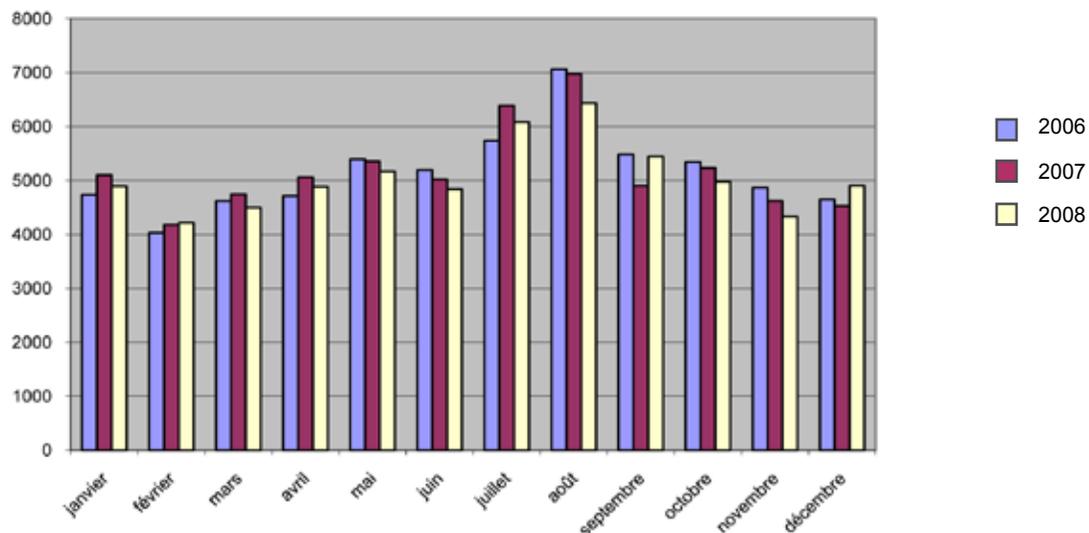
## 1.2 Tonnages collectés par bassin de collecte

2008 Mois	CC du LOC'H	CA Pays de VANNES	CC Pays de MUZILLAC	CC Presqu'île de RHUYS	SIVOM de QUESTEMBERT	SIVOM de LA GACILLY	CC Pays de la ROCHE-BERNARD	Prat Professionnels	TOTAL
Janvier	236	2 954	364	453	454	212	198	20	4 892
Février	188	2 582	310	408	367	176	169	17	4 217
Mars	214	2 694	360	484	383	180	176	9	4 489
Avril	215	2 847	423	593	398	201	189	18	4 883
Mai	226	2 927	467	705	417	197	206	23	5 168
Juin	196	2 812	433	606	397	186	193	18	4 839
Juillet	237	3 103	669	1 152	449	217	227	27	6 080
Août	232	3 082	831	1 431	442	208	229	22	6 438
Septembre	233	3 086	524	705	460	206	213	20	5 447
Octobre	227	2 970	400	522	440	202	200	19	4 980
Novembre	197	2 598	343	470	352	176	177	19	4 331
Décembre	236	2 994	366	439	447	206	202	17	4 906
<b>Année</b>	<b>2 636</b>	<b>34 610</b>	<b>5 490</b>	<b>7 967</b>	<b>5 005</b>	<b>2 367</b>	<b>2 376</b>	<b>229</b>	<b>60 681</b>
<b>Kg/hab</b>	<b>196</b>	<b>240</b>	<b>277</b>	<b>319</b>	<b>208</b>	<b>215</b>	<b>250</b>		

\* : Pour 40 329 tonnes d'OMr entrées en 2008, 40 242 tonnes sont sorties de l'usine du Prat pour être transportées et stockées à Changé, en Mayenne. L'écart (87 t) s'explique essentiellement par le stockage en fosse et la précision des pesées.

(\*\*) Pour 7 967 tonnes d'OMr collectées en 2008 par la Communauté de communes de la Presqu'île de Rhuys et livrées à la lande du Matz, 8 022 tonnes ont été transportées et stockées à Changé, en Mayenne. L'écart (55 t) s'explique essentiellement par les «décalsages», à savoir les tonnages livrés en fin d'année et comptabilisés en début d'année suivante.

OM résiduelles et assimilées - Evolution des tonnages collectés

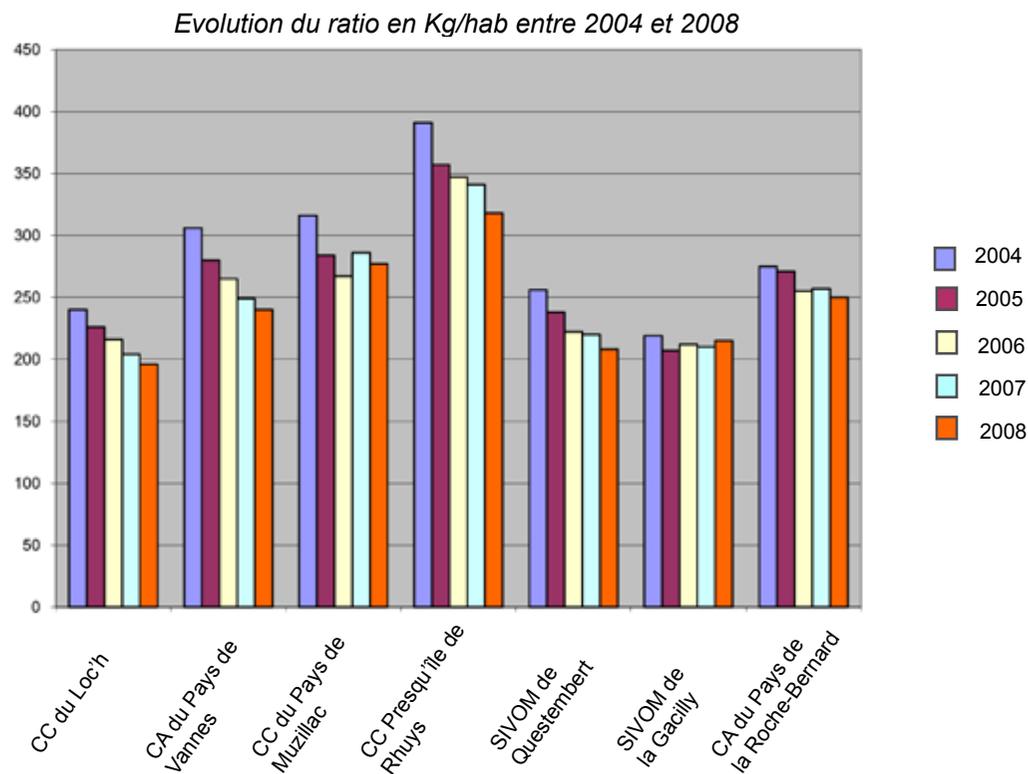


### 1.3 Évolution des tonnages d'ordures ménagères résiduelles par bassin de collecte

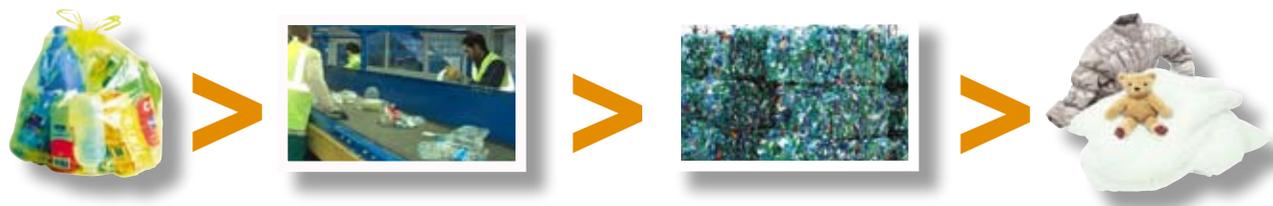
Années	CC du LOC'H	CA Pays de VANNES	CC Pays de MUZILLAC	DAMGAN	CC Presqu'île de RHUYS	SIVOM de QUESTEMBERT	SIVOM de LA GACILLY	CC Pays de la ROCHE-BERNARD	DIVERS (professionnels)	TOTAL COLLECTE
2004	2 641	38 204	3 449	1 688	8 760	5 987	2 415		267	<b>66 398</b>
2005	2 657	36 752	3 499	1 687	8 306	5 707	2 276	2 274	382	<b>63 541</b>
2006*	2 717	36 356	3 561	-	8 488	5 656	2 328	2 314	422	<b>61 842</b>
2007**	2 670	35 404	5 631 *		8 335	5 149 *	2 304	2 329	287	<b>62 114</b>
<b>2008</b>	<b>2 636</b>	<b>34 610</b>	<b>5 490</b>		<b>7 967</b>	<b>5 005</b>	<b>2 367</b>	<b>2 376</b>	<b>229</b>	<b>60 681</b>
<b>Evol. 2007 &gt; 2008</b>	<b>- 1,3%</b>	<b>- 2,2%</b>	<b>- 2,5%</b>		<b>- 4,4%</b>	<b>- 2,8%</b>	<b>+ 2,5%</b>	<b>+ 2%</b>	<b>- 20,2%</b>	<b>-2,2% *</b>

\* Les OMr de la commune de Damgan n'étaient pas traitées par le SYSEM en 2006.

\*\*Modification du territoire au 1er janvier 2007 : les communes de Damgan et Péaule ont été rattachées à la communauté de communes du Pays de Muzillac.



## 1.4 Ratios de collecte et de recyclage des ordures ménagères sur le territoire du SYSEM (hors apports des professionnels)



### RECYCLAGE des produits de collecte sélective

**20 730 tonnes** d'emballages recyclables et journaux /magazines ont été triées pour être dirigées vers les filières agréées.

Cela représente **83,85 kg/an et par habitant**. (Population DGF 2007)

**288 tonnes** de matériaux sont entrées au centre de tri, représentant les stocks au 31 décembre 2008 et la perte due au process (appelée freinte)

**795 tonnes** de refus de tri ont été stockées.

### ORDURES MÉNAGÈRES résiduelles

**60 452 tonnes** d'ordures ménagères résiduelles ont été confiées au SYSEM pour traitement.

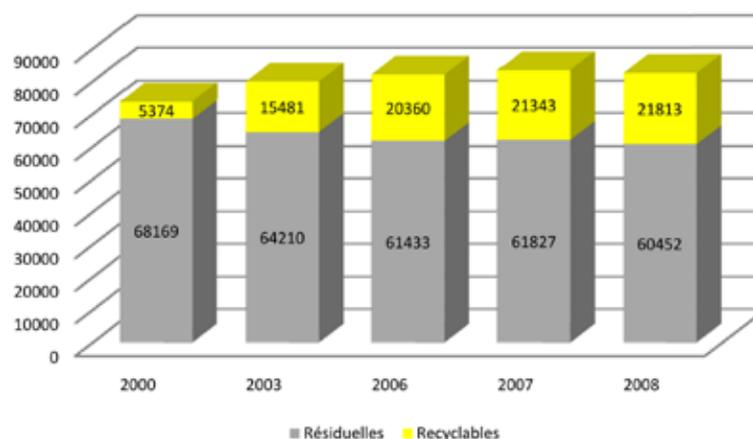
Soit une diminution de 2,2% par rapport à 2007.

La quantité totale d'ordures ménagères collectées pour recyclage ou traitement en 2008 s'élève donc à

**82 265 tonnes.**

Soit une diminution de 1,1% par rapport à 2007.

Evolution des collectes des ordures ménagères résiduelles et des collectes sélectives de 2000 à 2008



#### Les ratios de collecte

exprimés en fonction de la population DGF 2007

> **83,85 kg/habitant** pour la collecte sélective valorisée (83,5 kg/habitant en 2007)

> **247,7 kg/habitant** pour les ordures ménagères non valorisées (258,1 kg/habitant en 2007)

> **332,7 kg/habitant** pour la totalité des collectes d'ordures ménagères (342,3 kg/habitant en 2007)

> **taux global de recyclage** des ordures ménagères atteint **25,2%**. (Il était de 24,4% en 2007)



### 3 - La valorisation des déchets végétaux

#### 3.1 Tonnages réceptionnés sur les plates-formes de la Lande du Matz à Sarzeau, de Bonnervo à Theix et de la Lande à Damgan

A partir des trois plates-formes mises à sa disposition par les EPCI membres à Sarzeau, à Theix et à Damgan, le SYSEM a valorisé en 2008 **27 060 tonnes de déchets verts** provenant principalement des déchèteries de son territoire. (Soit une diminution de 4,5% par rapport à 2007).

Depuis le 1er janvier 2007, les déchets végétaux broyés sur la plate-forme de Bonnervo à Theix, sont transportés pour la plus grande partie à Naizin pour y être co-compostés avec des lisiers de porcs (prestation réalisée par ARVOR COMPOST).

Le reste est dirigé vers l'usine de la Saur à St-Jean-Brévelay pour y être co-composté avec des boues de station d'épuration. L'amendement organique ainsi obtenu est utilisé en agriculture et en jardinage chez les particuliers.

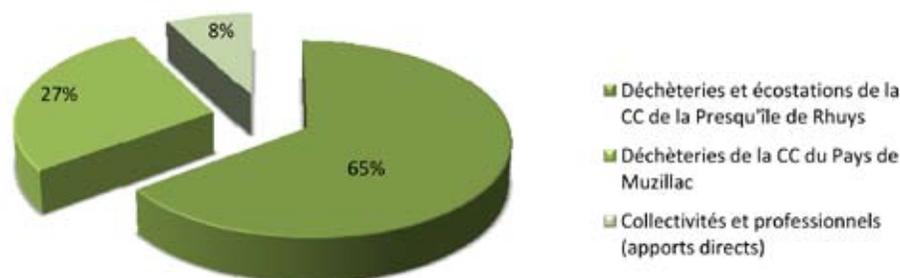
Sur la plate-forme de la Lande du Matz à Sarzeau, ECOSYS assure la prestation de broyage / compostage / commercialisation des produits finis depuis le 1er janvier 2007.

La Communauté de communes du Pays de Muzillac a mis en service en mai 2008, une nouvelle plate-forme d'accueil des déchets végétaux des particuliers au lieu dit la Lande à Damgan. Ces déchets végétaux (**371 tonnes en 2008**) sont broyés sur site puis transportés pour être valorisés en compostage à Naizin (prestation réalisée pour le SYSEM par la société ARVOR COMPOST).

#### Plate-forme de broyage de la Lande du Matz à Sarzeau

Origine des déchets verts	Déchèteries et écostations de la CC Presqu'île de Rhuys	Déchèteries de la CC de Muzillac	Collectivités et professionnels (apport direct)	TOTAL mensuel
janvier	160	92	50	301
février	297	134	33	464
mars	386	188	25	599
avril	601	320	56	977
mai	904	438	72	1 414
juin	904	427	88	1 419
juillet	734	303	76	1 112
août	770	335	28	1 132
septembre	672	299	60	1 031
octobre	618	266	55	938
novembre	452	232	47	731
décembre	280	118	34	432
<b>TOTAL</b>	<b>6 778</b>	<b>3 150</b>	<b>622</b>	<b>10 550</b>

Origine des déchets verts broyés et compostés sur la plate forme de La Lande du Matz à Sarzeau

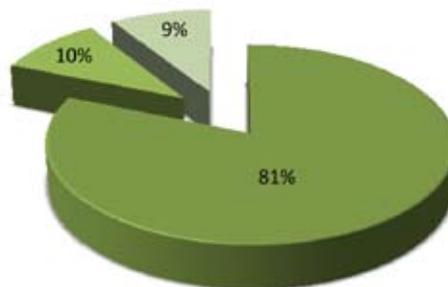


## Plate-forme de broyage de Bonnervo à Theix

Origine des déchets verts	Déchèteries de la CA du Pays de Vannes	Collectivités et professionnels (apports directs)	Déchèterie de la CC du Loc'h	<b>TOTAL mensuel</b>
janvier	520	22	35	<b>577</b>
février	576	66	66	<b>708</b>
mars	686	168	47	<b>901</b>
avril	1 142	115	131	<b>1 388</b>
mai	1 660	165	173	<b>1 998</b>
juin	1 688	101	203	<b>1 992</b>
juillet	1 151	198	145	<b>1 494</b>
août	1 424	89	188	<b>1 701</b>
septembre	1 394	148	173	<b>1 715</b>
octobre	1 252	203	149	<b>1 604</b>
novembre	1 047	160	104	<b>1 311</b>
décembre	564	131	55	<b>750</b>
<b>TOTAL</b>	<b>13 104</b>	<b>1 566</b>	<b>1 469</b>	<b>16 139</b>



Origine des déchets verts broyés sur la plate forme de Bonnervo à Theix



- Déchèteries de la CA du Pays de Vannes
- Collectivités et professionnels (apports directs)
- Déchèterie de la CC du Loc'h



## 4 - L'Ecosite de la Lande du Matz à Sarzeau

### L'ECOSITE comprend :

- une plate-forme de broyage/compostage de déchets végétaux,
- une station de transfert (pour le vidage des camions de collecte et le rechargement des déchets dans de plus gros contenants).

### L'ECOSITE de la Lande du Matz a accueilli en 2008 :

- des ordures ménagères résiduelles déchargées dans des caissons pour être transférées jusqu'au centre de stockage de Changé, en Mayenne,
- des inertes stockés dans le cadre du reprofilage final de l'ancien CET,
- des déchets végétaux broyés et compostés sur la plate-forme réservée à cet effet,
- des encombrants issus de la collecte en porte à porte, triés pour en extraire la ferraille valorisable.

Ordures ménagères résiduelles Encombrants collectés en porte à porte (après tri des ferrailles)	7 967 t 275 t	Transfert / stockage hors site
Gravats	4 370 t	Reprofilage du CET
Ferrailles issues des encombrants	53 t	Recyclage
Déchets verts de déchèteries et écostations Déchets verts professionnels ou communes (apports directs)	9 933 t 621 t	Compostage et valorisation
TOTAL	23 219 t	

Dans le cadre de la cessation de l'activité du centre de stockage, la dernière alvéole exploitée a fait l'objet de travaux de réhabilitation en juillet 2008 : reprise de la couverture étanche et ensemencement végétal.

NOTA : Le centre d'enfouissement technique de la Lande du Matz, est fermé depuis le 31 décembre 2005. En dehors des inertes (qui servent au réaménagement), il n'y a plus de stockage sur le site.



# 5 - La communication et l'information

## 5.1 La commission communication

Le SYSEM a mis en place en 2008 une commission communication composée de 5 membres :

- > François HERVIEUX, Président de la commission
- > Gérard LAPRUN, membre
- > Pierre CASSEL, membre
- > Yvon BERNARD, membre
- > Dominique PLAT, membre

## 5.2 La Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

Au cours de l'année 2008, la CCSPL s'est réunie une fois, à l'occasion de la présentation du rapport annuel d'activité 2007 du SYSEM.

La commission, animée par le Président du SYSEM, est composée des 4 Vice-présidents du syndicat et de 4 représentants d'associations familiales ou de consommateurs :

- > Familles rurales
- > UDAF 56
- > Confédération syndicale des familles
- > Union fédérale des consommateurs - Que Choisir

## 5.3 Les éditions du SYSEM

En 2008, le SYSEM a édité des guides, affiches et panneaux pour les EPCI, les mairies et le grand public :

- Réédition du guide du compostage en 50 000 exemplaires,
- Réalisation de plaquettes, affiches et panneaux pour la mise en place de la collecte des DEEE,
- Réalisation d'un nouvel autocollant «STOP PUB» en 50 000 exemplaires.

- La réalisation du «SYSEM INFOS Déchets», une newsletter trimestrielle sur la gestion des déchets dans le Sud-Est du Morbihan, destiné en priorité aux élus du territoire. En 2008 : 3 numéros ont été réalisés.

Tous ces documents peuvent être consultés et téléchargés sur le site Internet du SYSEM : [www.sysem.fr](http://www.sysem.fr)



## 5.4 Les évènements de l'année 2008

### > Les visites du centre de tri

Comme chaque année, dans le cadre des programmes de sensibilisation au développement durable et à la gestion des déchets auprès des scolaires, menés en partenariat avec les EPCI de collecte, le SYSEM propose des visites du centre de tri.

De manière générale il s'agit de scolaires, mais les associations ou les élus peuvent également visiter le centre.

**En 2008, TRIVANNES a accueillis : 931 élèves** (18 classes de cycle 3, 9 classes de collèges, 2 classes de lycées et 1 classe de BTS) et **59 personnes adultes** (employés intercommunaux et associations de réinsertion) **soit un total de 990 personnes.**

### > Les opérations de mise à disposition de sacs de compost de printemps et d'automne

Le SYSEM a proposé deux journées de mise à disposition de sacs de compost : au printemps et à l'automne.

Au cours de ces journées, **6 000 sacs de compost** ont été mis à la disposition des particuliers en déchèteries ou au siège des EPCI de collecte. On note que les EPCI couplent cette opération avec la mise à disposition de composteurs individuels.

### > Semaine du développement durable 2008, du 1er au 8 avril 2008

Accueil du Stand «Mon jardin Eco-citoyen» une journée dans chaque EPCI de collecte, afin de proposer des animations sur tout le territoire durant toute la semaine du développement durable.

Mardi 1er avril : CC Presqu'île de Rhuys (Arzon)  
Mercredi 2 avril : SIVOM La Gacilly (La Gacilly)  
Jeudi 3 avril : CC Pays de la Roche-Bernard (La Roche-Bernard)  
Vendredi 4 avril : CC Pays de Muzillac (Muzillac)  
Samedi 5 avril : CA du Pays de Vannes (Vannes)  
Lundi 7 avril : SIVOM Questembert et Rochefort en Terre (Questembert)  
Mardi 8 avril : CC Loc'h (Grand-Champ)

### > Semaine de réduction des déchets 2008, du 22 au 30 novembre 2008

Lors de cette semaine, le SYSEM et le Conseil Général ont accompagné les EPCI dans la mise en place d'opérations d'animations dans les hypers et supermarchés du territoire, pour informer le grand public sur la réduction des déchets à la source.

Expositions, démonstration de caddies «maxi et mini déchets», information dans les rayons pour promouvoir plusieurs gammes de produits : économies d'énergies, produits qui génèrent moins d'emballages, produits éco-conçus, etc...



# Les indicateurs financiers

- 1 - Résultat de l'exercice et endettement au 31 décembre 2008
- 2 - Dépenses du service
- 3 - Ressources du SYSEM



# 1. Résultat de l'exercice et endettement au 31 décembre 2008

*Avertissement :* Tous les chiffres ci-après sont exprimés hors taxes, le SYSEM étant assujetti à la TVA.

## 1.1 Résultat de l'exercice 2008

La section de fonctionnement enregistre un excédent de 234 555 €. Cet excédent traduit une exécution budgétaire réalisée à 93 % en dépenses et 96 % en recettes, qui s'explique pour l'essentiel par des quantités d'ordures ménagères et de déchets verts collectées inférieures aux hypothèses de construction du budget et quelques économies réalisées sur des postes techniques.

La section d'investissement exprime un excédent de clôture de 667 803 €.

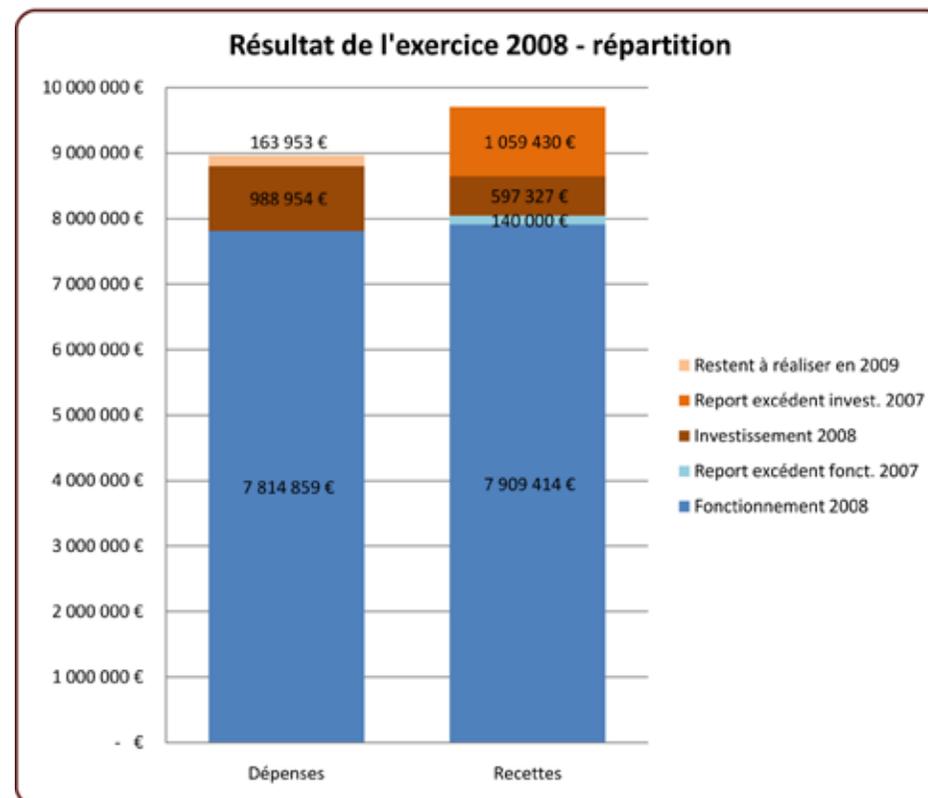
Les restes à réaliser, à reporter en 2009, connaissent un besoin de financement de 163 953 €.

Il ressort donc des comptes de 2008 un excédent réel global de 738 405 €.

## 1.2 Etat de la dette au 31 décembre 2008

L'encours de la dette au 1er janvier 2009 s'élève à 136 040 € soit à 0,55 € par habitant (rapportée à la population DGF prise en compte dans le rapport d'activité).

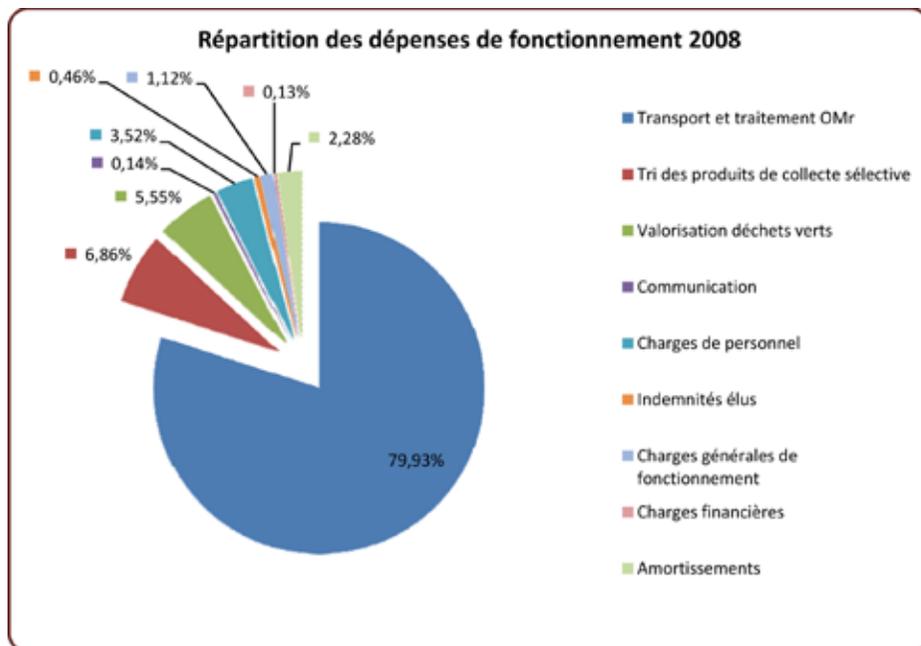
En 2008, le poids de la dette (annuité d'emprunt) a représenté moins de 1% des recettes réelles de fonctionnement.



## 2. Dépenses du service : 8 803 813 €

### 2.1. Répartition des dépenses

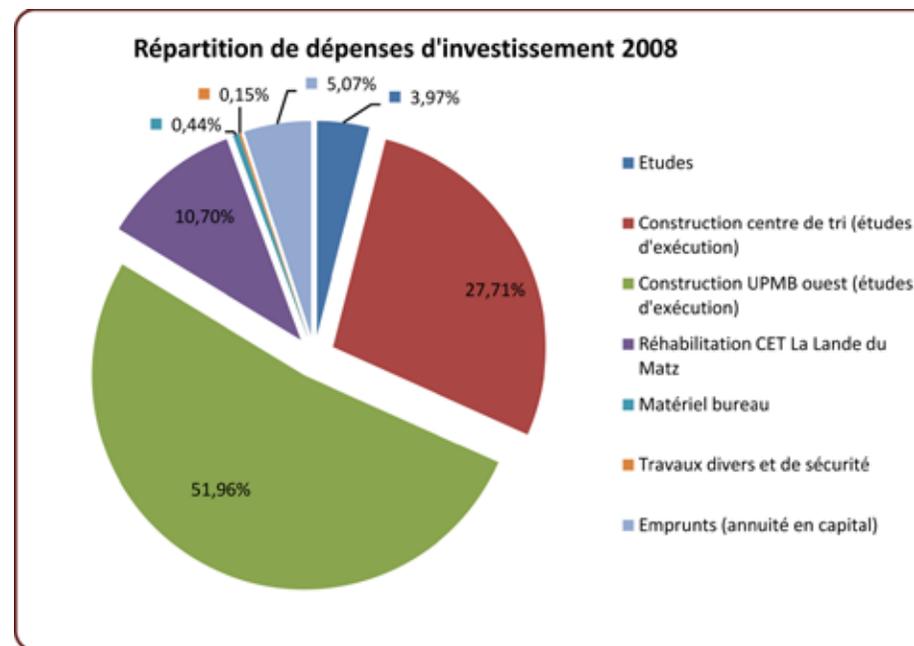
Dépenses de fonctionnement : 7 814 859 €



Les prestations de tri, transport, valorisation et traitement des déchets confiés au SYSEM par les EPCI de collecte représentent plus de 92 % des charges de fonctionnement de 2008

Les charges financières (intérêts) liées à la dette en voie d'extinction sont désormais marginales

Dépenses d'investissement : 988 954 €



Les charges d'investissement sont en hausse par rapport à celles des années précédentes. Elles sont composées pour les 3/4 de frais d'études d'exécution pour la construction du centre de tri et de l'UPMB à Vannes.

Le remboursement de la dette actuelle, qui s'éteindra en 2011, concerne des travaux déjà anciens sur des centres d'enfouissement technique aujourd'hui hors service.

*L'année 2008 doit être regardée comme une année de transition et de préparation de la mise en œuvre du schéma de gestion des déchets du Sud-est du Morbihan. Dès 2009, les dépenses d'équipement connaîtront une augmentation significative et 2010 verra les premiers remboursements d'emprunt contractés pour la construction du centre de tri et de l'unité de prétraitement des ordures ménagères résiduelles.*



## 2.2 Dépenses sur contrats et conventions

*Prestations rémunérées à des entreprises sur contrats :*

Entreprise	Nature des prestations	Montant annuel HT
GEODE ENV. / ECV	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exploitation de l'usine du Prat à Vannes</li> </ul>	141 864 euros
SITA OUEST / SECHE ECO-INDUSTRIES	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transport et traitement des OMr depuis l'usine du Prat à Vannes</li> </ul>	4 141 025 euros
COVED	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transport des OMr de la CC du Loc'h jusqu'au CSDU de Changé (53)</li> </ul>	69 018 euros
Ets THEAUD / MEVENNAISE DE TRANSPORTS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion de l'Ecosite de la Lande du Matz à Sarzeau - Transport des OMr jusqu'au CSDU de Changé (53)</li> </ul>	436 466 euros
SECHE ECO-INDUSTRIES	<ul style="list-style-type: none"> <li>Traitement des OMr transportées depuis l'Ecosite de la Lande du Matz à Sarzeau</li> <li>Transport et traitement des OMr depuis la station de transfert de l'Epine à Limerzel</li> </ul>	512 810 euros 659 842 euros
GRAND JOUAN SACO	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transfert, transport et traitement des OMr de la CC de la Roche-Bernard</li> </ul>	275 768 euros
TRIVANNES	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tri et conditionnement des produits de collecte sélective</li> </ul>	533 299 euros
COVED / ARVOR COMPOST	<ul style="list-style-type: none"> <li>Broyage et valorisation des déchets verts depuis la plate-forme de Bonnervo à Theix</li> </ul>	267 882 euros
ECOSYS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compostage et valorisation des déchets verts sur la plate-forme de Lande du Matz à Sarzeau</li> </ul>	90 093 euros

*Indemnités aux EPCI au titre des conventions de mise à disposition de moyens :*

EPCI	Nature des prestations	Montant annuel HT
CA du Pays de Vannes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion de la plate-forme de broyage de déchets verts de Bonnervo à Theix</li> </ul>	75 843 euros
SIVOM de Questembert et Rochefort en Terre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Surveillance et entretien de la station de transfert de l'Epine à Limerzel</li> </ul>	6 5681 euros
CC du Loc'h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien du quai de transfert du Loc'h à Locmaria-Grandchamp</li> </ul>	2 799 euros



## 2.3 Coût des prestations de transport et de traitement des ordures ménagères résiduelles

Comme indiqué dans la partie technique de ce rapport d'activité, le transport et le traitement des ordures ménagères résiduelles sont organisés par bassin de collecte, ou groupement de bassins, autour des installations de transfert existantes, le SYSEM ayant décidé en 2002 de ne pas multiplier celles-ci, tant que le schéma définitif de gestion des déchets et l'implantation des équipements de traitement n'étaient pas arrêtés.

A chaque installation de transfert sont attachés un mode de transport ou de traitement (résultat de la situation locale) ainsi qu'un ou plusieurs marchés de prestation de services, tous conclus à la suite d'appels d'offres.

Il résulte de cette situation, héritée pour partie de l'histoire du territoire, des coûts directs (\*) de transport et de traitement différents selon les secteurs, qui, rapportés à la population DGF prise en compte dans ce rapport, varient de 89,51 € à 116,06 € par tonne d'ordures ménagères résiduelles, pour une moyenne de 101,29 € par tonne.

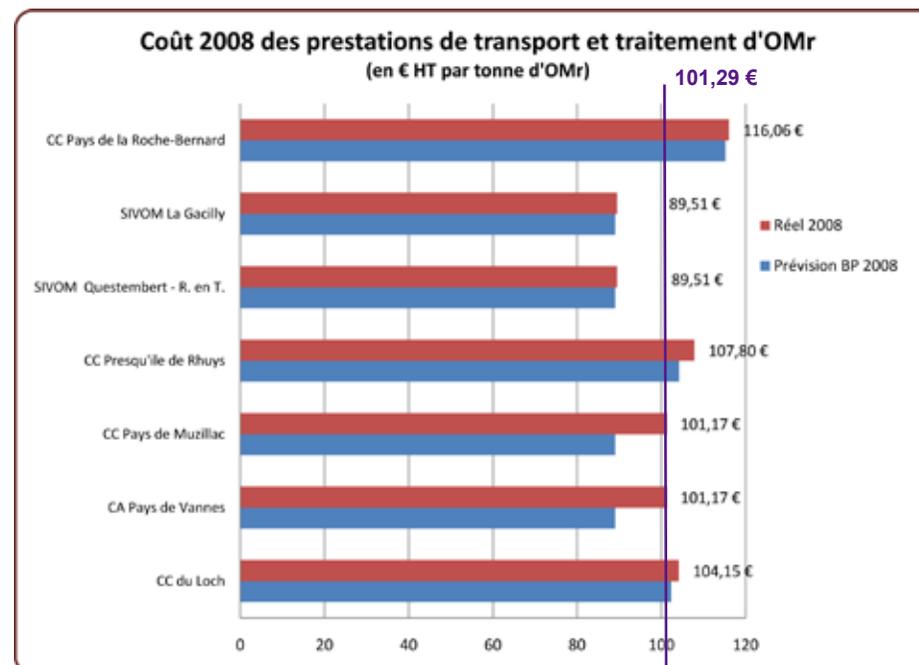
Ces coûts liés aux contrats et conventions, s'ils représentent la plus grande partie des charges de traitement des OMr, n'en constituent pas néanmoins la totalité : amortissements d'ouvrages, frais de fonctionnement du SYSEM, impôts... en sont exclus.

La très forte progression des prix des marchés, notamment ceux liés à l'énergie et au pétrole, subie au cours de l'année 2008 a eu pour conséquence un dépassement des coûts par rapport aux prévisions ayant permis d'établir le budget primitif 2008 (98,58 € par tonne d'OMr en moyenne).

Le décalage dans la publication des indices de variation des prix n'a pas permis au SYSEM de bénéficier pleinement au cours de cet exercice de la baisse du prix du pétrole observée à l'automne.

Le tableau joint n'a de valeur qu'indicative, puisque, respectant ainsi un des objectifs qui lui étaient assignés à sa création, le SYSEM procède, au travers du mode de calcul des contributions de ses membres à une péréquation des charges de transport et de traitement entre les EPCI.

Ainsi, la situation, notamment géographique, de certains secteurs de collecte n'en pénalise pas les habitants sur ce plan.



### 3. Ressources du SYSEM en 2008

Les ressources du SYSEM sont formées des recettes des 2 sections budgétaires et se sont élevées en 2008 à **9 706 171 €**.

Comme chaque année depuis sa création, les contributions des EPCI adhérents ont représenté à elles seules plus de 80 % des ressources globales du Syndicat pour l'exercice.

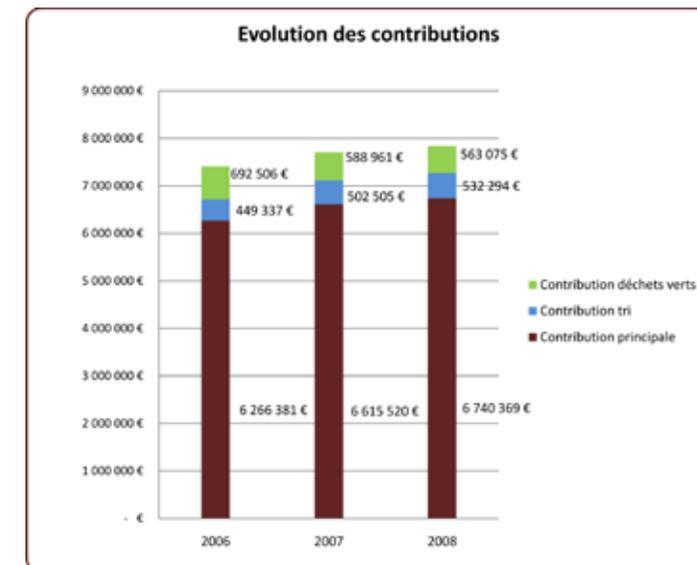
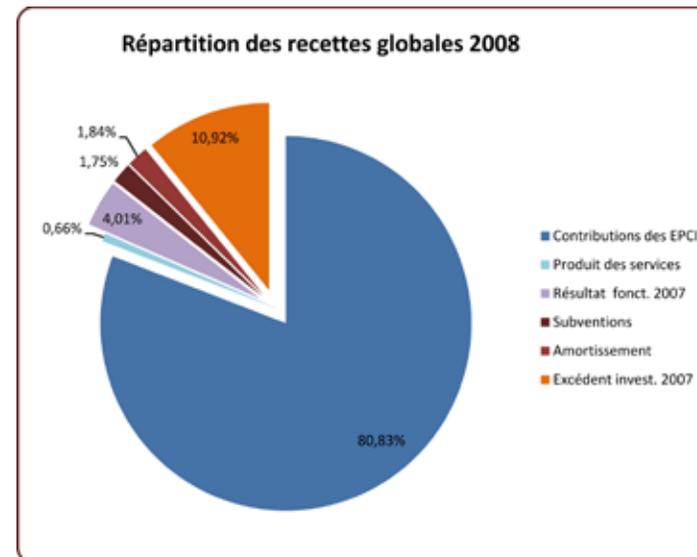
Cette situation est appelée à évoluer dès l'année 2009, l'apport de subventions et d'emprunts pour la construction du centre de tri et de l'UPMB modifiant profondément cet équilibre pour 2 à 3 ans.

#### 3.1 Recettes de fonctionnement

Les principales recettes de fonctionnement sont les suivantes :

<u>Contributions des membres du SYSEM</u>	<b>7 889 181 €</b>
Contribution principale à la tonne d'OMr (111,50 € par tonne)	6 740 369 €
Contribution tri des produits de collectes sélectives (remboursement des sommes engagées par le SYSEM auprès du prestataire)	532 294 €
Contribution déchets verts (21,00 € par tonne de déchets verts valorisés)	563 075 €
<u>Autres produits ou redevances</u>	<b>53 444 €</b>
Convention avec la CC de Rhuy pour le traitement d'encombrants (remboursement des sommes engagées par le SYSEM)	21 412 €
Redevances pour dépôts de déchets d'origine professionnelle	32 031 €
- Usine du Prat (déchets assimilables à des OM) : (110€/tonne)	25 207 €
- Ecosite de La Lande du Matz (déchets verts) : (30€/tonne)	6 824 €

Les contributions versées par les membres du SYSEM, dont le détail est présenté page suivante, représentent plus de 97 % des recettes de fonctionnement de l'exercice. Elles sont en progression globale de 2,36 % par rapport à celles de 2007, malgré la légère diminution des quantités d'ordures ménagères résiduelles et de déchets verts collectées.



### 3.2 Contributions versées par les EPCI adhérents du SYSEM

Le SYSEM agit en prestataire de services pour les EPCI de collecte adhérents et tire la quasi-totalité de ses recettes de fonctionnement des contributions que ses EPCI lui versent en retour. Celles-ci sont établies annuellement à l'occasion du vote du budget en fonction des prévisions pour l'exercice, conformément aux statuts du syndicat.

Lors de leur facturation aux EPCI, les contributions sont affectées d'une TVA à taux réduit de 5,5%, que le syndicat reverse à l'Etat.

Les TEOM, REOM, ainsi que les redevances spéciales sont fixées par les communes ou les établissements intercommunaux exerçant la compétence collecte.

EPCI	CONTRIBUTION PRINCIPALE			CONTRIBUTION TRI	CONTRIBUTION DECHETS VERTS (21 €/t de DV)
	BASE (111 €/t d'OMr)	Complémentaire transport (*)			
		Contribution	Compensation		
CA du Pays de Vannes	3 859 031 €	42 717 €	-	316 571 €	307 590 €
CC du Pays de Muzillac	612 135 €	6 901 €	- 33 307 €	57 587 €	73 931 €
CC Loc'h	293 907 €	3 224 €	-	23 301 €	30 855 €
SIVOM de Questembert et Rochefort en Terre	558 109 €	6 224 €	-	32 146 €	-
CC Prequ'île de Rhuys	888 307 €	10 163 €	-	53 820 €	150 698 €
SIVOM La Gacilly	263 921 €	2 789 €	- 21 851 €	13 948 €	-
CC du Pays de la Roche-Bernard	264 921 €	2 820 €	- 19 682 €	31 917 €	-
<b>TOTAL</b>	<b>6 740 369 €</b>	<b>74 841 €</b>	<b>- 74 841 €</b>	<b>532 294 €</b>	<b>563 075 €</b>

(\*) : Contribution complémentaire transport : Contribution de solidarité s'ajoutant à la contribution principale.

Résultat de la répartition entre tous les EPCI, au prorata des quantités d'OMr traitées, du montant global des dotations allouées à titre de compensation aux EPCI ne disposant pas sur leur territoire d'une installation pour la prise en charge de ces déchets par le SYSEM.



# Annexes

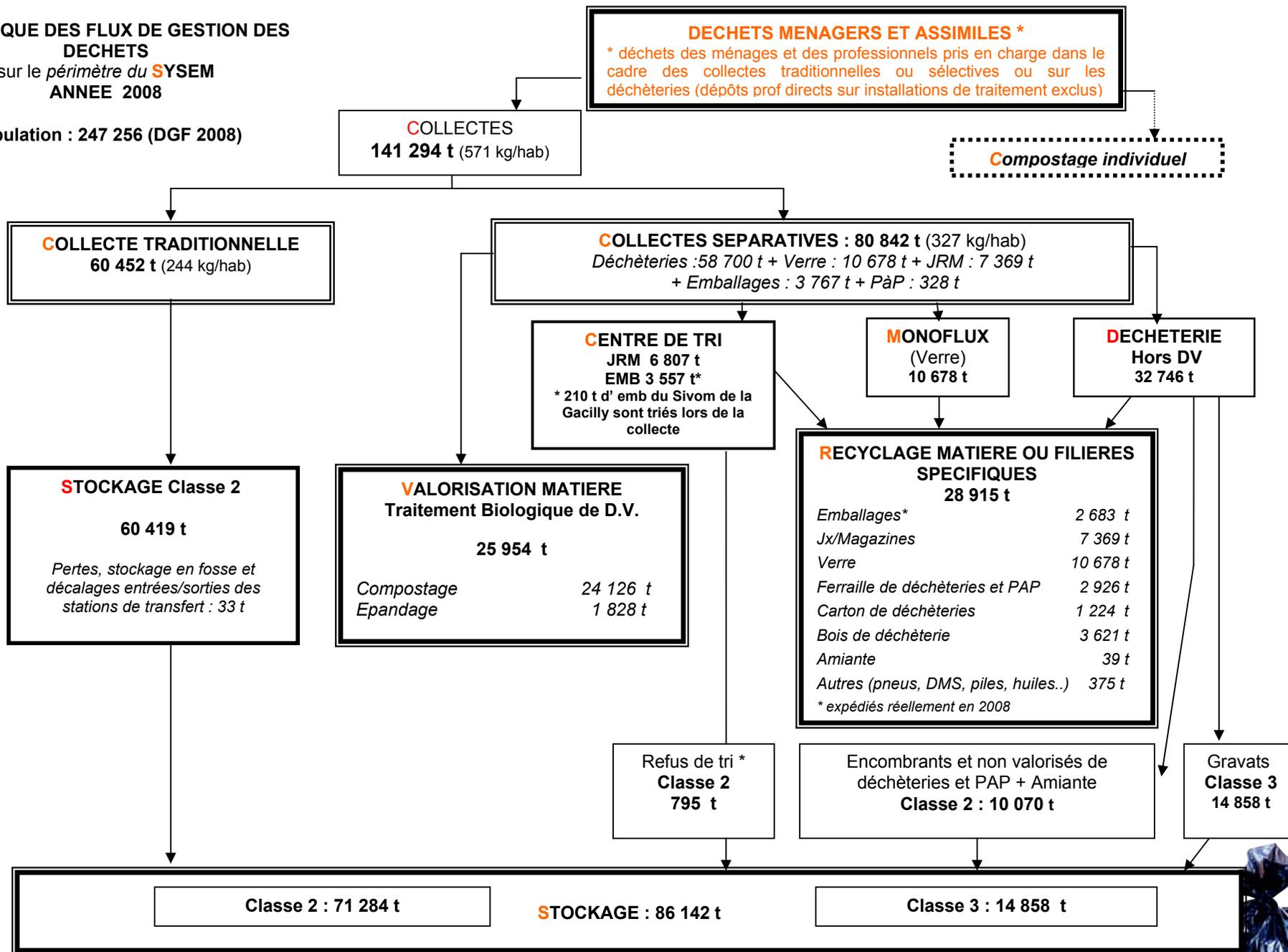
1 - Synoptique des flux de gestion des déchets sur le territoire du SYSEM en 2008

2 - Synthèse et répartition des matériaux collectés et traités en 2008



**SYNOPTIQUE DES FLUX DE GESTION DES DECHETS**  
 sur le périmètre du SYSEM  
 ANNEE 2008

Population : 247 256 (DGF 2008)



# Synthèse et répartition des matériaux collectés et traités en 2008

